

**ASSEMBLEE GENERALE 2015**

**Le DIMANCHE 04.01.2015**

**RAPPORT MORAL**

Comme l'an dernier, nous avons choisi le début de l'année pour programmer notre assemblée générale. Ce moment important dans la vie du club permet de faire le point sur l'activité et la gestion mais aussi de tracer les objectifs de la saison à venir.

C'est ce que nous allons nous efforcer de faire avant de fêter le vainqueur de la saison 2014 et de déguster ensemble la galette des rois. Tout d'abord les membres du bureau et moi-même vous renouvelons tous nos vœux. Que l'année 2015 vous accorde tout le bonheur possible et bien sur la santé.

Si vous le voulez bien, entrons tout de suite dans le vif du sujet en relatant les moments essentiels de l'année écoulée.

L'ouverture de la saison a été studieuse avec la mise en place aux mois d'avril et mai de deux ateliers ; Le premier consacré à l'entretien du bateau et du moteur, le deuxième à quelques techniques de pêche et de matelotage. Il est regrettable qu'une poignée d'adhérents seulement ait participé à ces réunions. Le résultat n'a pas été à la hauteur de nos attentes. Cela est regrettable et dans l'immédiat cette expérience ne sera pas renouvelée.

La saison de pêche a commencé avec la traditionnelle sortie récifs. Depuis maintenant 8 ans, nous consacrons une matinée de pêche sur les modules mis en place en 2006. Cela nous permet, en liaison avec les scientifiques, de déterminer les catégories de poissons occupant les lieux et leur densité. Durant cinq années les fiches de ces prélèvements ont été transmises aux personnes chargées du suivi en complément des pêches réalisées par les pêcheurs professionnels.

Les résultats sont variables quant aux quantités. En ce qui concerne les variétés, cela est beaucoup plus régulier. On recense principalement des poissons de roche, des daurades et autres sparidés, des bogues et des capelans. De nombreux céphalopodes ont également colonisés les lieux. D'autres espèces comme les loups, les raies ou les congres ont aussi été remarquées par les plongeurs et quelques fois pêchées.

On peu dire en conclusion que ces récifs remplissent pleinement leur rôle surtout au niveau de la protection de la faune et du chalutage côtier.

Avec les fêtes de la Saint Pierre à la fin du mois de juin, la saison des sorties pêche (ex concours) débutait.

A deux reprises, à cause des mauvaises conditions météo, les épreuves ont du être déplacées.

Nous avons enregistré une moyenne de 11 bateaux par sorties. Cela est très peu au regard du nombre de propriétaires d'embarcations inscrits au club et de l'engouement que connaissait précédemment ce genre d'animation. Cela nous préoccupe et nous cherchons à en comprendre les raisons.

Plusieurs pistes ont été envisagées mais ce ne sont que des hypothèses. Afin d'approfondir, de comprendre et de trouver une solution à ce problème, nous avons préparé un questionnaire qui vous sera transmis prochainement auquel nous vous demanderons de répondre en toute franchise. Nous souhaiterions relancer ces sorties pêches qui restent importantes pour la vie, le contact et la promotion du club. C'est un peu notre vitrine. Au niveau de l'animation de la station, cela reste également important. En effet, les pesées attirent toujours autant de curieux et cela nous permet de promouvoir la pêche de loisir.

Un point positif tout de même. Les différentes manches se sont déroulées dans le meilleur esprit et nous nous en réjouissons. En cette période de vœux, je souhaite que cela continue.

Concernant le bilan de la saison de pêche on peu préciser sans prendre trop de risques que l'année 2014 ne s'inscrira pas dans les annales.

L'analyse démontre en effet que les belles prises de daurades ont été rares. Les plus intéressantes ont souvent été réalisées dans la rivière.

La carence des maquereaux, étrangement absents durant tout l'été a démotivé de nombreux pêcheurs.

Je n'ai pas encore abordé la pêche au loup car il n'y pas eu de faits remarquables. Les pêches à la peau ou à la traîne n'ont pas satisfait grand nombre de pêcheurs.

Le mois de septembre, a été intéressant grâce aux encornets ou aux poissons pêchés en dérive mais les trois périodes de mauvais temps que nous avons connues entre les mois de septembre et novembre ont espacé les sorties intéressantes.

Les bonites ont effectué un passage furtif au large de nos côtes surtout dans le secteur du Cap d'Agde dans des profondeurs non accessibles aux pêcheurs côtiers.

Pour résumer, on peut dire sans trop s'avancer que la saison 2014 sera à vite oublier si l'on ne veut pas être victime d'une dépression récurrente.

Certes la météo parfois capricieuse, avec des périodes ventées est peut-être responsable de cette situation mais à mon avis elle n'est pas la seule.

Dans ce déficit, la pollution, les changements climatiques et une surpêche dont nous commençons à ressentir les conséquences sont également à prendre en considération.

Si cela peut vous rassurer, les pêcheurs professionnels sont également confrontés aux mêmes problèmes.

Nous en avons la preuve avec la diminution de moitié de la flotte de chaluts dans de nombreux ports régionaux.

A notre niveau, que pouvons nous faire ?

Même si nous ne maîtrisons pas la météo ou la pratique des pêches intensives, respectons le minimum.

Attention par exemple à la pollution. Un geste simple consiste par exemple à mettre à bord du bateau un sac réservé aux déchets.

C'est bien connu, la mer n'est pas une poubelle mais l'on est parfois surpris de rencontrer certains **Objets Flottants Bien Identifiés**. Bouteilles, sachets en plastique, boîtes d'appâts vides, caisses à poissons etc...

Ne jetons pas non plus à la mer ou dans le port les eaux grasses. Respectons surtout les tailles minimales des poissons. Si vous avez un doute, nous tenons à votre disposition des planches très bien illustrées reprenant les mailles à respecter.

Je sais que de nombreux plaisanciers jouent le jeu mais il reste encore beaucoup à faire. Faites le savoir autour de vous. Cela ne peut- être que salutaire pour l'avenir.

Je n'ai pas abordé volontairement la pêche au thon. Un chapitre lui sera consacré tout à l'heure. Sachez toutefois que les prises ont été nombreuses et que contrairement aux commentaires déjà évoqués cette pêche a satisfait l'ensemble des pratiquants.

Il n'y a pas de transition pour le chapitre suivant puisqu'il s'agit également de protection, celle qui nous concerne tous, que nous soyons pêcheurs à pied ou en bateau. Je veux bien sur parler de la fédération à laquelle nous sommes affiliés la F.N.P.P.S.F rassemblant quelques 20 000 adhérents.

La majorité des sociétaires ont compris combien il était nécessaire d'être fédérés. En effet, lors de la saison écoulée, 105 d'entre nous ont adhéré à la FNPPSF soit 80 % de nos adhérents.

Grâce à elle et à travers son bulletin trimestriel « PECHE ET PLAISANCE » nous sommes tenus informés de l'actualité maritime, de la réglementation, des interventions qui sont faites en matière de protection et de projets.

Cette revue est très bien rédigée, agréable à lire, claire et complète. Elle aborde également des sujets intéressants concernant certaines techniques de pêche. Dans son dernier numéro, elle relate sous la plume de Jacques Andrieu, une journée de pêche au thon. La fédération peut également nous conseiller et nous aider en cas de désaccord ou de conflit.

La cotisation comprenant l'affiliation et l'abonnement à la revue ont été fixés à 14 € dont une partie soit 66 % est déductible de vos impôts.

Trois membres du bureau de l'APPP occupent des postes au sein de son Comité Régional. Il s'agit de Jean MITSIALIS, vice-président chargé de la commission de pêche au gros – Jacques ANDRIEU, secrétaire adjoint et moi-même occupant les fonctions de trésorier. Daniel METIVIER préside ce comité régional et remplit également des fonctions à la vice-présidence de la Fédération où il est chargé de la commission sécurité.

Passons maintenant aux moments conviviaux.

Comme nous le ferons tout à l'heure, la traditionnelle galette des rois a ouvert les festivités.

Au niveau des repas champêtres, notre calendrier a été respecté. Le DIMANCHE 6 JUILLET 185 personnes se sont retrouvées autour de deux paellas géantes.

Notre deuxième rendez-vous a eu lieu le DIMANCHE 24 AOUT où près de deux cents personnes ont pu déguster les traditionnelles moules à la sauce aphrodisiaque et le thon grillé.

Comme à l'accoutumée ces deux repas accompagnés d'une animation dansante se sont déroulés dans une ambiance de fêria.

Le repas de clôture de la saison s'est tenu le 14 SEPTEMBRE dans un restaurant valrassien dont nous garderons un excellent souvenir.

Il a rassemblé une cinquantaine de personnes.

L'APPP participe également à l'organisation des journées du patrimoine qui se déroulent chaque année le troisième week-end du mois de septembre.

Cette année hélas, à cause du mauvais temps, certaines activités comme la pratique des pêches traditionnelles n'ont pu être organisées. Nous avons tout de même participé à la mise en place de l'exposition de matériel de pêche ancien. Celle-ci a connu un vif succès. Daniel COULON, membre de l'association a également effectué plusieurs démonstrations culinaires sur l'art de préparer les produits de la mer.

Elle participe également au TELETHON Valrassien à travers ses cuistots rôdés à la confection des paellas géantes.

Le bilan de ces manifestations est plutôt positif. Les repas, les apéros d'après concours et les autres activités permettent souvent de faire des connaissances et de maintenir la convivialité au sein du club. Cette ambiance familiale que nous privilégions reste une de nos priorités, un de nos atouts. Nous espérons perpétuer encore longtemps cette politique.

Parlons maintenant de l'avenir. Pour cela nous regarderons ensemble tout à l'heure notre prochain calendrier.

Sachez que nous fêterons cette année nos vingt cinq ans d'existence. Pour marquer cet anniversaire nous avons envisagé dès le mois de juillet une sortie originale sur le Canal du Midi suivie quelques jours après d'un concours spécial anniversaire prévu sur trois sorties. Nous vous détaillerons tout cela dans peu de temps.

Dans le même chapitre nous avons également envisagé d'organiser au mois de septembre, sans aucun formalisme, une sortie pêche promenade en direction du Cap d'Agde.

Certains anciens de l'APPP se rappelleront certainement des bons moments passés lors de ces escapades à plusieurs bateaux où l'on se retrouvait à partager le repas sorti du sac sur les quais du Cap. Les pêches à la traîne réalisées lors du trajet réservaient très souvent des surprises. Ces journées dans leur ensemble nous ont laissé que de bons souvenirs. Nous pensons fortement en fin de saison à renouveler cette expérience.

La phase festivités ayant été évoquée regardons maintenant nos différentes actions auprès des responsables portuaires.

Deux membres de l'association font partie du Conseil Portuaire de Valras et de la régie du port.

Nous nous efforçons de défendre au maximum vos intérêts qui sont aussi les nôtres. Sachez par exemple qu'une augmentation des tarifs se discute énergiquement.

Après cette parenthèse, vous devez savoir que nous pouvons intervenir auprès des différentes instances pour essayer de régler un problème. A titre d'info les interlocuteurs titulaires sont Joseph PERELLO et moi-même.

Tous ces membres ont été désignés par le Comité Local des Usagers du Port. J'ai d'ailleurs demandé que cette année certaines personnes figurant sur la liste du Comité ou au conseil portuaire soient remplacées. En effet, pour diverses raisons, réglementaires une mise à jour s'avère nécessaire.

Même si notre action reste discrète, en évitant de rapporter n'importe quoi, nous prenons notre rôle à cœur.

Nous vous adressons d'ailleurs chaque année, à l'issue du conseil portuaire, un compte-rendu complet.

Avant le conseil portuaire qui se tient généralement au printemps, vous pouvez nous faire parvenir vos questions.

Concernant le port de Sérignan, deux membres de l'APPP représentent l'association. Il s'agit de messieurs RANDONNIER et CHAULET.

L'APPP rassemble de nombreux plaisanciers des ports de l'Orb. Nous comptons actuellement 133 sociétaires. Ce chiffre reste stable d'une année sur l'autre. Il confirme, si besoin était, la bonne santé du club.

En ce qui concerne les finances, la trésorière vous apportera tout à l'heure toutes les précisions nécessaires.

Une remarque tout de même.

Depuis le premier jour, la cotisation est toujours restée fixée à 16 €. ou à la même valeur en Francs. Nos recettes proviennent essentiellement des lotos et loteries.

Cela nous permet de maintenir toutes nos activités.

Je profite donc de l'occasion pour remercier ici les sociétaires qui jouent le jeu en participant à nos deux lotos annuels. La date du prochain devrait être programmée au mois de juin. Elle vous sera communiquée par courrier.

Notre site INTERNET géré par Jacques ANDRIEU a été visité 1 877 fois en 2014 soit une augmentation de 23,7 %. Depuis des lieux parfois surprenant comme le Mexique, la Suisse, l'Angleterre l'Espagne ou la Belgique.

Voilà pour les commentaires, le bilan et les projets. Nous venons de survoler grâce à ces lignes la saison 2014.

Mais avant de conclure je dois vous indiquer que quatre adhérents ou anciens membres nous ont quittés en 2014. Il s'agit de Jean-Louis MARTINOLE élément fondateur qui a occupé le poste de secrétaire durant plusieurs années, Roselyne FRANCOIS, qui fut membre du bureau et épouse de Daniel, Vice-Président de l'association, Michel BATAILLE, plus connu sous le nom de



moustache ou de l'amiral et dernièrement Pierre TRIBOUT.  
Nous avons aujourd'hui une pensée pour eux.

Pour conclure, je voudrais simplement préciser que l'APPP navigue dans le milieu associatif valrassien depuis maintenant 25 ans où elle est bien installée et reconnue.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier tous les membres du bureau qui toute l'année se mobilisent en apportant, leur volonté leur disponibilité et leurs compétences pour vous satisfaire.

*« Etre bénévole, disait fort justement Emile de Girardin c'est se dédoubler pour apporter à autrui ce qui lui manque. »*

Ensemble maintenons le cap.

Toute notre équipe vous souhaite une excellente saison 2015.

Je vous remercie de votre attention et suivant la formule consacrée, bon vent et bonne mer à vous toutes et à vous tous.

**Le Président**

**Jean-Paul PALACIO**

